

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE SAINT-QUENTIN

(fondée en 1825)

Reconnue par Ordonnance Royale du 13 Août 1831

renouvelée par Décret du 15 Juin 1889.

9, Rue Villebois-Mareuil, Saint-Quentin.

Année 1964

Président : M. Agombart ; *Vice-Président* : M. Collart ;
Secrétaire Général : M^e Gorisse ; *Trésorier* : M. Chenault ;
Bibliothécaires : M^e Ducastelle et M. Briatte.

Compte rendu des séances

Communication de M. Briatte, membre du Cercle Culturel et Archéologique de Rochefort (Belgique), faite au Congrès de Guise le 26 mai 1963.

LE CHATEAU DE BOHAIN

D'après Colliette, vers 1120, Gilles de St-Aubert, Sénéchal du Hainaut, Seigneur de Bohain, y fit construire une résidence.

Il semble que ce soit là l'origine du château, qui à cette époque n'était vraisemblablement qu'une enceinte de bois élevée autour de cette résidence.

Bien entendu des transformations durent être opérées au fur et à mesure que la science et l'architecture de défense progressèrent.

Toutefois ce ne fut que vers 1430 que Jean de Luxembourg fit construire à grands frais le château qui devait défier le temps et les hommes jusqu'en 1781.

Ce château s'élevait au centre d'une forêt de 1.200 hectares qui lui formait une défense naturelle.

C'était une place de guerre importante. « Une des bonnes forteresses de la frontière ».

Voici ce qu'on trouve dans la géographie Blaviane en 1667 : « La ville de Bohain, jadis munie de très bons bastions revêtus de pierre, est ceinte de bons fossés pleins d'eau. Son château garni de bonnes tours et murailles est capable de résister aux efforts d'une bonne armée ».

Cette place importante, dont la possession était fort enviée, avait été protégée par quatre ravelines ajoutées, sans doute, lorsque la science de l'attaque des places fortes eut démontré la nécessité de protéger l'enceinte par des ouvrages en terre, et ses bastions du Pont du Roy, de la Montagne, du Tigard et des Dames, la faisaient considérer comme une des bonnes forteresses de la frontière.

Le bastion du Pont du Roy existait encore en 1862. Ce bastion était un très haut cavalier, présentant la forme d'un triangle. Il était protégé par un fossé extérieur, un peu moins profond que celui qui, par derrière, le séparait du château.

Le bastion des Dames, de même forme, était en 1862, planté d'arbres.

Le bastion de la Montagne masquait l'entrée du fort. Il est aujourd'hui couvert de maisons ; cependant sa forme ancienne est déterminée par les rues Berthelot et la rue de Belle-Vue.

Le bastion du Tigard, à la jonction des fossés de la ville avec ceux du château, a presque complètement disparu sous des remblais et des nivellements.

L'enceinte du château, présentait une forme à peu près hexagonale. Elle couvrait, avec les fossés, une surface de 3 hectares 85 ares 30 centiares.

La place, fermée de hautes murailles, était flanquée de 7 tours, à demi enclavées dans les courtines.

Ces tours, comme les murs, étaient d'une épaisseur respectable et revêtues en grès jusqu'à une certaine hauteur.

Les principales étaient : la tour de l'Oubliette, la tour du Roy, la tour du Tigard, la tour de Ville, la tour des Dames

Ces tours portaient, sculptées en relief, au-dessous des machicoulis, des houppes ou cordelières, emblèmes que Jean de Luxembourg avait semés sur ses châteaux et qu'il avait fait broder sur sa bannière avec ses armes.

Le donjon était placé presque au centre du château, mais cependant un peu rapproché de la tour du Tigard.

L'entrée du château, protégée par un pont-levis, était placée entre deux énormes tours qui en défendaient les approches.

Des fossés qui entouraient le château et la ville, il ne reste plus que quelques bouts, à sec aujourd'hui.

Ces fossés présentaient une ouverture d'environ 40 mètres et une profondeur d'une dizaine de mètres.

Le château contenait de vastes appartements pour le seigneur et sa suite et pour une bonne garnison.

Les casernes se trouvaient du côté du bastion des Dames.

Il s'y trouvait aussi une chapelle sous le vocable de St-Antoine. A la Révolution la chapelle fut détruite, mais le bénéfice existait encore pour le chapelain.

Le château était alimenté en eau potable par 7 puits.

ÉVÈNEMENTS S'ÉTANT DÉROULÉS AU CHATEAU DE BOHAIN

1432 : Un traité fut passé dans le château de Bohain, par lequel le Duc de Bar, seigneur de Guise, céda cette ville et ses territoires à Jean de Luxembourg, pour lui et ses hoirs, à perpétuité, lequel s'en était emparé par la force des armes.

1433 : Le Duc de Bourgogne, Philippe III, dit le Bon, et la Duchesse sa femme, rendirent visite à Jean de Luxembourg, en son château de Bohain. Ce fut l'occasion de fêtes magnifiques.

1435 : Louis de Luxembourg épouse le 16 Juillet, Jehanne de Bar, fille de Messire Robert de Bar et nièce de Jean de Luxembourg, au château de Bohain.

Voici ce qu'en dit Enguerrand de Monstrelet dans ses chroniques :

« Le dimanche XVI^e jour de Juillet, Loys de Luxembourg, Comte de Saint-Pol, de Conversan, de Brayne et Seigneur d'Anghien, espousa Jehanne de Bar, comtesse de Marle et Soissons, dame d'Unebergue, de Varneston et de moult autres grandes et notables seigneureries, belle nièce de Messire Jean de Luxembourg, Comte de Ligny, oncle dudit Comte de Saint-Pol.

Et furent les noces faites dedans le chastel de Bohain, auquel lieu furent environ cent chevaliers et écuyers de la famille et amitiés des deux parties, sans y avoir nul prince des fleurs de lys, dont icelle Comtesse était issuemoult prochaine.

A laquelle fête furent la Comtesse de Saint-Pol, Marguerite de Baux, mère d'icelui Comte de Loys, et plusieurs de ses enfants.

Le susdit Comte de Ligny, comme il fut commune renommée, soutint les frais et dépens d'icelle fête.

Si y fut on servi très abondamment et avec ce, y fut faite très joyeuse chère de tous ceux étant là, en boire, mangiers, danses et aultres esbattements ».

SIÈGES

En 1183, Elisabeth, Comtesse de Vermandois étant morte sans enfants, son mari Philippe d'Alsace, comte de Flandre, voulut retenir le Vermandois et le Valois.

Philippe-Auguste fit le siège de Bohain et s'en empara.

Le traité d'Amiens, en 1184, spécifie le retour du Vermandois à la couronne.

En 1338, Édouard III, Roi d'Angleterre, prit la ville et le château de Bohain.

Sous le règne de Charles VI, Bohain eut beaucoup à souffrir

des luttes entre Armagnacs et Bourguignons. Le 17 Mai 1412, Hinguet de Brabant et Robert Le Roux s'emparèrent de la ville pour le compte des Bourguignons.

En 1479, sous Louis XI, les sires de Bouscut et de Haubourdin, au service de Maximilien d'Autriche, s'emparèrent de Bohain.

Les habitants ayant livré la ville, les soldats de la garnison du château refusèrent de se rendre : 7 furent tués au cours de l'assaut, 11 autres furent pris et pendus.

Le Capitaine de Haubourdin fut laissé avec 50 lames bourguignonnes pour garder Bohain.

Le 28 Janvier 1481, la ville fut reprise par Pierre de Rohan, Maréchal de Gie, à qui elle avait été donnée par Louis XI, après la décapitation de Louis de Luxembourg.

A 3 heures du matin, les Français, faute de gué, entrèrent dans la ville. Ils ne tuèrent qu'un homme et firent les autres prisonniers.

En 1523, sous François I^{er}, la France, en lutte contre Charles-Quint et ses alliés, fut envahie au Sud par les Espagnols, à l'Est par les Allemands, au Nord par les Anglais et les Flamands.

Ceux-ci s'avancèrent vers Bohain pour en faire le siège.

Le Gouverneur du château, saisi d'une peur panique, fit demander à l'ennemi la permission d'évacuer la place.

Après sa sortie, les Anglais y mirent une forte garnison et continuèrent leur route.

Mais le vieux La Trémouille les arrêta, les fit reculer vers le Nord, investit Bohain et fit la garnison prisonnière.

La ville fut confiée à Monsieur d'Estrées.

En 1536, Bohain fut encore pris par les troupes de Charles-Quint sous les ordres du Comte de Nassau.

Pendant les guerres de religion, Balagny, Gouverneur de Cambrai, un des principaux généraux de la Ligue, chercha à s'emparer de St-Quentin par ruse, mais n'ayant pas réussi, il se rendit maître de Bohain, en 1581.

En 1593, le parti de la Ligue, après la capitulation de Noyon, fit marcher une bande de Wallons et d'Allemands contre le château de Bohain qui appartenait à Henri de Bourbon, plus tard Henri IV.

La place avait une garnison de 120 hommes de pied et 5 cavaliers qui refusèrent de se rendre.

Le château essuya les coups d'une forte canonnade qui ne fit qu'une petite brèche ; mais dès que les assiégés virent que l'ennemi se préparait à l'assaut et qu'ils n'avaient à attendre aucun secours de Noyon ils se rendirent « vie et bagues sauvés ».

En 1636, lorsque les Espagnols entrèrent en Thiérache, pendant la période française de la Guerre de Trente ans, l'ennemi

s'empara du château de Bohain.

Mais il ne conserva pas longtemps cette place qui fut reprise en 1637 par Turenne.

Ce siège, le 12^e, fut le dernier que subit la ville.

Vauban n'ayant pas jugé utile de transformer les fortifications de Bohain, son rôle en tant que place de guerre est terminé.

Dans les lettres patentes portant création du bailliage de Bohain sous le titre de Comté de Bohain (1702) le château est qualifié « maison forte ruinée ».

Il y eut cependant un commandant jusqu'en 1771.

La dernière des tours s'écroula en 1781 ; elle était située vis-à-vis le fossé du Petit-Gard.

En 1793, le château fut vendu, comme bien National, à un nommé Delassus.

CAPITAINES ET GARNISONS

1477 : Guillaume Bische. Commandant de la Place de Bohain.

1595 : François des Fossés. Commandant de la Place de Bohain.

1649 : Guillaume Dasemar. Capitaine au Château.

1659 : M. Desgoutelles. Capitaine commandant le Château.

1636 : Régiment du Poitou.

1648 : Compagnie de M. de Crèvecœur du Régiment de son Altesse Royale.

1661 : Régiment de Monseigneur de Rambure.

1693 : Compagnie de M. de Jouy du Régiment d'Orléans.

1696 : Compagnie de Messire le Marquis Daubigny (Dragons).

1698 : Compagnie du Sieur de Vignolles (Carabiniers).

1712 : Compagnie de M. de St-Aubin. Compagnie de M. de la Roque.

1740 : Compagnie de M. le Cte de Montauban du Rég. d'Orléans (Cavalerie).

1751 : Corps des Volontaires de Flandre.

1763 : Compagnie de Descorda du Régiment de Royal-Cavalerie.

1771 : Régiment de Dragons Colonel Général.

ANCIENNES FORTIFICATIONS DE LA VILLE

Des anciennes fortifications de la ville, il ne reste aujourd'hui aucune trace apparente, toutefois il est possible d'en déterminer exactement l'emplacement.

Elles venaient aboutir des deux côtés aux fossés du château, à l'ombre duquel le bourg s'est pour ainsi dire formé.

Elles longeaient la rue du Tigard (aujourd'hui rue Berthelot) et la rue Pierre Lescot.

A l'extrémité de la rue des Fébures (actuellement rue Fagard) se trouvait la Porte de Cambrai.

Cette porte et les deux autres (Porte St-Antoine et Porte de Guise) étaient flanquées de deux tours.

Leur forme était ogivale et elles étaient munies de herses.

De cette porte, les remparts, après avoir décrit un arc de cercle, se continuaient dans la direction de la rue du Cordon Bleu (aujourd'hui rue Henri Alavoine), qui, dans sa première moitié au moins, est située sur leur emplacement.

A l'extrémité de cette rue, les remparts formaient une courbe et suivaient la rue de la Fabrique.

A l'entrée de la rue St-Antoine se trouvait la porte du même nom, flanquée de deux tours.

La tour de gauche a été démolie en 1793 ; l'autre, qui servait de prison, l'a été en 1850.

De cette porte, les remparts se dirigeaient en ligne droite, bordant la rue des Fossés, jusqu'à la porte de Guise.

De là, décrivant un arc de cercle, traversaient les jardins des maisons situées entre la rue du Château et la ruelle des Souvenirs et aboutissaient aux fossés du château, contre le bastion de la Montagne qui était enfermé dans la ville.

LES SEIGNEURS DE BOHAIN

Le premier connu est *Réginald ou Renaud de Bohain*, qui le 5 Août 1058, apposa son sceau sur une charte, passée à Cambrai par Henri I^{er}, du monastère de Hasnon.

Nous trouvons ensuite *Gui de Bohain*, qui était en 1087 présent à une charte donnée par Gérard de Cambrai à l'Abbaye de Saint-Aubert.

1120 : GILLES DE SAINT-AUBERT.

Il est le fils de Gérard de Saint-Aubert, issu des fondateurs de Fervacques.

C'était un personnage illustre. Il fut Sénéchal du Hainaut.

Il se maria en premières nocés à Berthe de Bouchain, sœur utérine de Bauduin III, par leur mère Yolande, mariée en secondes nocés à Godefroy de Bouchain, châtelain de Valenciennes, seigneur d'Ostrevent, de Ribemont et de Château-Porcien.

Après la mort de Berthe, il épousa Mathilde de Blaimont, fille d'un seigneur de Chin et de Domitien de Chièvre.

Vers 1120, il fit construire une résidence à Bohain.

1130 : REINIER II.

Seigneur de Fonsomme et Sénéchal du Vermandois, il était également seigneur de Bohain, comme en témoigne une charte donnée en 1130.

Il mourut en 1187 sans postérité.

On croit que ce fut lui qui rendit Bohain fief mouvant de l'Abbaye de Vermand.

1187 : GÉRARD II DE SAINT-AUBERT.

Gérard de Saint-Aubert, fils de Gilles II, fit rentrer dans ses mains, en 1187, par achat, la Châtellenie de Bohain, dont son aïeul avait été le Seigneur.

Nouvel acquéreur et dédaignant les craintes mesquines qui avaient inquiété ses prédécesseurs, Gérard fut, au contraire, fâché d'être dans l'obligation, lui, homme d'armes et distingué par sa naissance, ses titres et ses biens, de relever d'un Abbé de moines et de convers. Il contesta à l'Abbaye de Vermand le droit sur sa châtellenie, lui refusa l'hommage et la foi, et ne voulut rien payer des fruits que prétendait sur lui l'Abbé. Celui-ci porta plainte près de la Comtesse Éléonore de Vermandois. Elle montra plus de dévotion que Gérard II et humilia sa vanité. Elle réprima cette espèce de félonie et soumit le réfractaire au devoir qu'il devait prêter à l'Abbé.

En 1180, Gérard de Saint-Aubert avait épousé Mélessende, parente de la Comtesse Éléonore de Vermandois.

En 1223, il épousa en secondes noces, Marie de Coulans.

Il mourut cette même année sans postérité.

1224 : REINIER dit DE BOCMONT ou RENÉ DE MONT-CHALONS.

Un Reinier, dit de Bocmont, seigneur de Saint-Aubert et de Bohain, non le fils de Gérard, dont on vient de parler, ni de l'une ou de l'autre de ses deux femmes, témoigne moins de dégoût à reconnaître sa mouvance.

Il s'avoua en Mai 1224, pour sa terre de Bohain, l'homme de l'Abbé de Vermand et confessa que le droit de relief méritait à ce suzerain la somme de 500 livres parisis.

Il avait épousé Yolente de Saint-Aubert, sœur consanguine du Gérard précédent.

1226 : GAUTIER II D'AVESNES.

Il était comme son père Jacques d'Avesnes, un seigneur puissant et respecté. Il fut appelé comme témoin à une foule d'actes importants et fut le premier feudataire du Hainaut qui signa les chartes octroyées par Baudoin, Comte de Flandre

Au retour d'une croisade, en 1221, il trouva sa femme, Marguerite de Champagne, fille de Thibaut, Comte de Blois, devenue héritière du Comté de Blois et de plusieurs autres fiefs pour lesquels il prêta serment de vassalité au roi de

France en 1222.

Il acquit la châtelainie de Bohain en 1226.

Ce puissant seigneur forcé de reconnaître à son tour, et pour lui-même, sa dépendance à l'Abbé de Vermand, lui fit essuyer de nouveaux chagrins. La plainte de l'Abbé fut portée, cette fois, par devant Gérard, Evêque de Noyon et c'est aux bons offices de ce prélat que Gauthier se détermina enfin à lui jurer par parole et par écrit.

Mais il obtint un sursis jusqu'à son retour de l'expédition contre les Albigeois, où il prit une part très active. Il donna dans cette guerre des preuves d'intrépidité à la tête d'une avant-garde de 3.000 hommes. Il se distingua particulièrement au siège d'Avignon en Juin 1220.

En 1230, Gautier d'Avesnes étendit à la terre de Bohain, le privilège d'exemption de tout impôt de transport.

Il mourut en 1249.

Il eut une fille : Marie d'Avesnes.

1236 : MARIE D'AVESNES.

Marie d'Avesnes, dame de Bohain, de Guise, d'Avesnes et de Blois, épousa en 1225, Hugues de Chatillon, premier du nom, Comte de Saint-Pol.

Ce vaillant seigneur partit en 1248 avec le Roi Saint-Louis, pour la croisade et fut tué le 9 Avril de la même année d'un coup de pierre qu'il reçut devant Avignon, au siège que le roi y mit en passant.

Marie d'Avesnes était morte avant son mari, en 1241.

Hugues de Chatillon laissa de son mariage avec Marie d'Avesnes, entre autres : Gui, Hugues et Jean de Chatillon.

1248 : GUI DE CHATILLON.

Gui de Chatillon épousa Mahaut de Brabant, veuve de Robert de France, tué à la bataille de la Mansourah, en 1250.

Il fournit, en qualité de châtelain, le dénombrement du fief de Bohain en 1253.

Il mourut le 12 Mars 1289.

1268 : JEAN DE CHATILLON.

Jean de Chatillon, Comte de Blois, de Chartres, seigneur de Bohain et d'Avesnes, était seigneur de Bohain en 1268.

Il avait épousé en 1254, Alix de Bretagne, fille de Jean I^{er}, duc de Bretagne.

Affecté d'une grave maladie, il fit son testament en Octobre 1268, dans lequel il n'oublia pas la Maladrerie de Bohain. Toutefois ce testament n'eut pas d'effet immédiat, car ce seigneur guérit de sa maladie et ne mourut que le 29 Juin 1279.

Jean de Chatillon reçut du Roi de France, Philippe III, une très grande marque de confiance. Il fut choisi parmi les Princes

et seigneurs pour tuteur des enfants de France, sous Pierre de France, frère du Roi. (Ordonnance de décembre 1271).

En 1277, Jean de Chatillon, constitua une rente de 1.000 livres sur les domaines de Bohain et de Sains, à Gui de Chatillon pour l'abandon de ce qui lui revenait de la succession de leurs aïeux.

De leur mariage, Jean de Chatillon et Alix de Bretagne, ne laissèrent qu'une fille : Jeanne de Chatillon.

1279 : JEANNE DE CHATILLON.

Jeanne de Chatillon fut accordée en février 1263, à l'âge de 9 ans et mariée en 1272 à Pierre de France, Comte d'Alençon et de Perthe, fils puiné du roi Saint Louis.

En 1282, il fit hommage de la châellenie de Bohain à l'Abbé de Vermand, et y reconnut dans l'acte qu'il passa, en avoir reçu une remise de 100 livres parisis.

Il mourut en 1283, dans un voyage qu'il avait entrepris avec d'autres seigneurs pour seconder le Roi de Sicile.

Jeanne de Chatillon, sa veuve, passa ses jours en viduité et n'ayant pas d'héritier, elle transporta sa seigneurie de Bohain, en 1289, à Hugues de Chatillon, son cousin, en échange d'une rente de 9.000 livres.

Elle mourut le 29 Janvier 1291.

1289 : HUGUES II DE CHATILLON.

Il était Comte de Blois et de Saint-Pol, Grand Bouteiller de France.

Il avait épousé en 1287, Béatrix de Flandre.

Il céda par accommodement, passé à Boulogne, en 1292, la seigneurie de Bohain, à son frère Guy de Chatillon.

1292 : GUY II DE CHATILLON.

Il épousa en 1292, Marie de Bretagne.

Il en eut plusieurs enfants, entre autres : Jean et Isabeau de Chatillon.

Guy de Chatillon, accusé d'avoir tourné le dos à la journée de Courtrai, prit une glorieuse revanche à la bataille de Mons en Puelle (1304). On lui attribua le principal honneur de cette victoire et surtout d'avoir sauvé les jours du Roi, jeté bas de son cheval, au milieu de la mêlée.

Guy de Chatillon jouissait du droit de battre monnaie.

En 1315, une concession de terrain fut faite aux religieux de Vermand sur la forêt de Bohain (le 21 Août).

Guy de Chatillon mourut en 1319.

1319 : JEAN DE CHATILLON.

Il prêta hommage à l'Abbé de Vermand, comme seigneur de Bohain, en 1339.

Marié à Jeanne de Fiennes, issue des anciens comtes de Boulogne, il mourut en 1341.

Sa veuve donna, au nom de son fils, Guy III de Chatillon, le dénombrement de la châtellenie de Bohain et ses dépendances, entre les mains de Pierre de Puisieux, Avocat à St-Quentin, porteur de procuration pour l'Abbé de Vermand, en 1343.

Elle se remaria en 1344 avec Jean de Landas.

1343 : GUY III DE CHATILLON.

Guy de Chatillon, appelé par Froissart, le jeune Comte de Saint-Pol, accompagna Robert de Fiennes, Connétable de France, dans les guerres qui eurent lieu durant la captivité du Roi Jean, en Angleterre, puis il alla avec les plus grands seigneurs du royaume, se constituer prisonnier pour procurer la liberté du Roi de France.

Il mourut en otage, en 1360, n'ayant pas eu d'enfants de Jeanne de Luxembourg-Ligny, sa femme.

1360 : MATHILDE DE CHATILLON.

Mathilde ou Mahaut de Chatillon devint Dame de Bohain, comme sœur et héritière de Guy III.

Elle épousa en 1350, Guy de Luxembourg, créé Comte de Ligny en 1367.

Il fut tué à la bataille de Bastviller le 22 Août 1371.

Mathilde resta veuve et mère de 4 enfants mineurs, entre autres Walerand de Luxembourg.

Elle mourut en 1378.

1371 : WALERAND DE LUXEMBOURG.

Walerand de Luxembourg, seigneur de Bohain, châtelain de Lille, prêta hommage en 1381 à l'Abbaye de Vermand.

Il donnait quittance, le 9 Juillet 1382, en présence de son Conseil, en son castel de Bohain.

En 1383, à la tête de ses troupes, il va imposer pour Évêque à Metz, son cadet Pierre, âgé de 15 ans.

Il fut marié 2 fois : 1) à Mahaut de Rœux, dont il eut une fille : Jehanne de Luxembourg ; 2) à Bonne de Bar, le 17 Mai 1393, dont il n'eut pas d'enfants.

Il fut nommé Gouverneur et Lieutenant du Roi en la ville de Gennes, par lettre du 30 Décembre 1396.

Il fut institué Grand Maître et Réformateur des Eaux et Forêts en France, en 1402.

Il avait en Juin 1398, passé en revue à Tournai, 300 hommes d'armes avec lesquels il passa la Meuse le 25 Juin, avec les Liégeois pour mettre le siège devant Ruremonde.

Le 6 Mai 1410, Walerand de Luxembourg, donne une quittance comprenant les noms et surnoms des chevaliers, bannerets, hommes d'armes qui ont combattu sous ses ordres dans les

guerres de Flandre et certifie que ces capitaines ont servi le Roi suffisamment.

Il s'attacha au parti du Duc de Bourgogne, Jean sans Peur, qui le fit pourvoir à la charge de Grand Bouteiller de France, le 29 Octobre 1410, du Gouvernement de Paris en 1411, et enfin de l'office de Connétable de France, le 5 Mars de la même année.

Il mourut le 10 Avril 1415 à Iwis en le Comté de Ligny.

1415 : PHILIPPE DE BOURGOGNE.

Sa mère, Jeanne de Luxembourg, fille et héritière de Walerand de Luxembourg, avait épousé à Arras, à la mi-Avril 1402, Antoine de Bourgogne, Duc de Brabant, Comte de Nevers et de Rethel.

De ce mariage, ils eurent 2 fils : Jean, mort en 1425 et Philippe qui hérita de ses parents.

Il se maria en 1412 à Isabeau de Coucy.

Il fit hommage à l'Abbé de Vermand le 24 Juin 1415.

Il mourut sans postérité le 4 Août 1430.

1430 : JEAN DE LUXEMBOURG.

Après la mort de Philippe de Bourgogne, celui-ci n'ayant pas de postérité, un partage fut fait entre Pierre et Jean de Luxembourg.

Ce dernier reçut entre autres, la seigneurie de Bohain.

Jean de Luxembourg était un riche et puissant seigneur.

En Février 1423 il conquit les forts de Franqueniez, Neufville en Dorans et Hanaples.

En 1424 il assiège Wiege.

En Août de la même année il mit le siège devant Landouzy-la-Ville, qui se rendit faute de vivres, en Octobre.

En 1430, il était avec ses troupes au siège de Compiègne, dans l'alliance du Duc de Bourgogne et des Anglais.

Ce fut là que, dans une sortie, Jeanne d'Arc fut faite prisonnière par le bâtard de Wandomme, un des officiers de Jean de Luxembourg, à qui il la vendit.

Jeanne d'Arc fut ensuite achetée par les Anglais.

En 1431, Jean de Luxembourg présente le dénombrement de sa terre de Bohain à Jean V, Abbé de Vermand.

En 1432, un traité fut passé dans le château de Bohain, traité par lequel le Duc de Bar, seigneur de Guise, céda cette ville et ses territoires à Jean de Luxembourg, pour lui et ses hoirs, à perpétuité, lequel s'en était emparé par les armes.

En 1433, le Duc de Bourgogne, Philippe III, et la duchesse sa femme, rendirent visite à Jean de Luxembourg en son château de Bohain. Ce fut l'occasion de fêtes magnifiques (40 dames et suite nombreuse).

Jean de Luxembourg habitait souvent Bohain. Une longue lettre qu'il adressa en 1435 aux Chevaliers de la Toison d'Or, dont il faisait partie, se termine ainsi : « Escrip en mon chastel de Bohain, le jour de la Chandeleur ».

Jean de Luxembourg mourut en 1440 et fut enterré en l'église Notre-Dame de Cambrai.

ARMOIRIES : Un écu soutenu par 2 vautours. Elles sont d'argent au lion de gueules, à la queue fourchue et passée en sautoir, armé, lampassé, couronné et brisé en l'épaule d'un lambel de 3 pièces.

1441 : LOYS DE LUXEMBOURG.

Louis de Luxembourg que nous nommerons le Connétable de Saint-Pol, naquit en 1418. Il était l'aîné des fils de Pierre de Luxembourg et de Marguerite de Baux.

Il se maria au Château de Bohain le 16 juillet 1435 avec Jeanne de Bar, qui mourut en 1462.

Tout jeune, il se trouva engagé dans le parti Anglo-Bourguignon, mais il dut promptement se soumettre, Charles VII ayant fait ravager ses terres. Il marcha, soit avec le Dauphin révolté qui devait être Louis XI, soit avec le Roi, contre les Anglais, en Flandre et en Normandie.

Il se conduisit vaillamment et brillamment au siège de Pontoise (1441), à celui de Dieppe (1443), à la prise de Caen (1450) et à la bataille de Montlhéry en 1465.

Ambitieux et habile, il voulait augmenter ses seigneuries qui, situées entre la Picardie et la Flandre, avaient à redouter les entreprises du Roi de France et du Duc de Bourgogne.

Entre les 2 puissances rivales, l'une suzeraine, l'autre vassale, qu'il servit tour à tour, sa conduite ne cessa d'être tortueuse et perfide. Sa tête devint l'enjeu de la lutte tantôt ouverte, tantôt souterraine, entre le Roi et le Duc.

Ainsi, tandis qu'il promettait à Louis XI d'être pour lui envers et contre tous, il écrivait au même moment au Duc de Bourgogne qu'il trouverait bien moyen de saisir le Roi et de l'envoyer finir ses jours quelque part.

Bien que compromis par ses actives menées dans la « Ligue du Bien Public » et par sa présence à la bataille de Montlhéry dans les rangs des Bourguignons, Louis XI, qui espérait se l'attacher, lui donna la charge de Connétable de France, aux gages de 24.000 livres par an, par lettre du 5 Octobre 1465, et il en prêta serment le 12 du même mois.

Jeanne de Bar étant morte en 1462, le Roi lui donna, en outre, la main de Marie de Savoie, sœur de la Reine de France, en 1466.

Enfin il l'honora encore du collier de son ordre de Saint-Michel, lors de son institution, le 1^{er} Avril 1469.

Il avait été fait gouverneur d'une partie de l'Ile-de-France et de la Picardie.

Toutefois il persévéra dans ses intrigues et finalement sa perte fut résolue en 1474 aux conférences de Bouvines entre le Roi et le Duc.

Cela fut confirmé le 13 Septembre 1475 par la Trêve des Marchands, signée à Vervins.

La cession des places de St-Quentin, Bohain et Beaurevoir au Duc était compensée par la remise de la personne de Louis de Luxembourg au Roi. Louis de Luxembourg qui s'était réfugié dans les États du Duc fut amené à Péronne et livré aux hommes du Roi, lequel le fit décapiter en Place de Grève à Paris le 14 Décembre 1475, à l'âge de 57 ans.

ARMOIRIES : Burelé d'argent et d'azur de 10 pièces, au lion couronné d'or, à la queue nouée, brochant sur le tout.

Son étendard était mi-partie de soie grise et rouge à une licorne d'argent, à toute la corne et le bout des pieds d'or.

1475 : CHARLES LE TÊMÉRAIRE, DUC DE BOURGOGNE.

Après la mort de Louis de Luxembourg, Bohain revint au Duc de Bourgogne. Ce seigneur en jouit jusqu'au moment de sa mort, en 1477.

1477 : PIERRE DE ROHAN.

La mort du Duc de Bourgogne donne au Roi les moyens de recouvrer les places dont il regrettait la cession.

La terre de Bohain fut donnée à Pierre de Rohan, duc de Nemours, Maréchal de France.

1488 : MARIE DE LUXEMBOURG.

Marie et François de Luxembourg, filles et héritières de Pierre de Luxembourg (fils de Louis de Luxembourg) rentrèrent en possession de leurs biens, mais successivement, après de longs efforts. La déclaration ne fut homologuée que le 10 Février 1488.

Marie de Luxembourg eut dans sa part le château et la terre de Bohain. Elle épousa Jacques de Savoie qui mourut le 30 Janvier 1486.

Marie se remaria le 8 Septembre 1487 avec François de Bourbon. Ce dernier prêta hommage de la terre de Bohain à l'Abbé de Vermand le 15 Septembre 1491.

Marie de Luxembourg devenue veuve pour la deuxième fois en 1495, jouit de la châtellenie de Bohain jusqu'en 1539.

1539 : ANTOINE DE BOURBON.

Antoine de Bourbon recueillit, le 17 Octobre 1539, la seigneurie de Bohain comme héritier de Charles de Bourbon, son père, héritier lui-même de Marie de Luxembourg, sa mère.

Il porta le titre de Duc de Vendosme, puis celui de Roi de Navarre en 1555.

Il avait épousé en 1548, Jeanne d'Albret, héritière du royaume de Navarre, de laquelle il eut Henri IV.

Courageux, mais faible et irrésolu, ce prince flotta entre les deux religions et les deux partis qui divisaient la France.

Il mourut le 17 Novembre 1562.

1562 : JEANNE D'ALBRET.

Elle avait embrassé le calvinisme en 1556 et publia un édit en faveur de l'établissement de la religion réformée dans ses états.

Elle mourut en 1572, le 10 Juin.

1572 : HENRI DE BOURBON.

Il hérita de sa mère. entre autres, la châellenie de Bohain.

En 1589, il réunit Bohain à la couronne de France.

Bohain suivit le sort des autres seigneureries et ses servitudes, surtout celle du relief, totalement éteintes.

Le Roi ne relevant de personne, l'Abbé de Vermand ne put ni ne lui demanda rien.

Pressé par des besoins d'argent, Henri IV mit le 12 Juillet 1594, sa châellenie de Bohain en gage, avec faculté de rachat pour 137.500 livres en acompte sur 500.000, à Jean-Alexandre de Montluc, seigneur de Balagny, Maréchal de France.

1594 : JEAN DE MONTLUC.

Son épouse était Renée d'Amboise.

Il eut 4 enfants : Damien, Marie, Marguerite et Jeanne de Montluc.

Le maréchal de Balagny rendit foi et hommage avec dénombrement à l'Abbé de Vermand, par acte du 11 Octobre 1603.

1631 : CHARLES DE RAMBURES.

Damien de Montluc, fils de Jean de Montluc, étant décédé, la seigneurie de Bohain revint à Marie de Montluc, épouse de Charles de Rambures. Celui-ci rendit foi et hommage à l'Abbé de Vermand et paya le relief qui fut estimé à 4.800 livres.

Charles de Rambures était capitaine de 50 hommes d'armes et Grand Maître des Eaux et Forêts de Picardie.

1637 : JEANNE DE MONTLUC.

Jean de Rambures, fils de Charles de Rambures, étant décédé en 1637, la terre de Bohain passe pour peu de temps à Jeanne de Montluc.

1638 : MAGDELAINE DE LAVAL.

Elle hérita la seigneurie de Bohain de sa tante Jeanne de Montluc. Elle était l'épouse de Bertrand de Monchy.

Elle fit foi et hommage de sa terre à l'Abbé de Vermand le 16 Janvier 1638 et en fournit le dénombrement le 19 Février 1647.

En 1654, Magdelaine de Laval, conjointement avec son second mari, René de Mailly, vend la seigneurie de Bohain à Louis de Mailly pour la somme de 130.000 livres.

1654 : LOUIS DE MAILLY.

Son épouse était Anne-Jeanne de Monchy.

Le 21 Octobre 1654, la terre de Bohain est saisie féodalement.

Le 18 Juin 1655, le Prince de Condé se borne à prendre le château.

La saisie féodale fut renouvelée en 1662 et Louis de Mailly fit appel, mais il fut débouté par le Sieur de Lamoignon, Avocat Général au Parlement, qui a déclaré que la dite terre de Bohain était réunie au domaine de la Couronne.

1662 : LOUIS XIV.

Louis XIV vendit la terre de Bohain et l'aliéna définitivement au Marquis de Nesle en 1702 pour la somme de 131.800 livres.

Cette vente se fit le 22 Avril et le 10 Octobre 1702.

1702 : LOUIS DE MAILLY, MARQUIS DE NESLE.

Louis de Mailly était chevalier, Marquis de Nesle et de Mailly, Prince d'Orange, Comte de Bohain, capitaine-lieutenant des gendarmes écossais de Sa Majesté, commandant la gendarmerie de France

Il était le petit-fils de Louis de Mailly.

Sa femme était Élise-Alexandrine de Mazarin.

1747 : LOUIS-JOSEPH-AUGUSTE DE MAILLY.

Il était le fils du précédent.

Il se maria en 1768 avec Louise d'Y, fille du Seigneur de Seboncourt. Louis de Mailly ayant émigré en 1793, le château fut vendu comme bien national à un nommé Delassus.

ARCHIES

(HARCEIUM - HARCHEIUM - HARCHIÆ)

Archies était en 1160 un petit monastère, situé sur une éminence à peu de distance de Bohain, dans la direction de Marez.

Il s'y trouvait aussi une ferme.

Toutefois, son emplacement, les armes qu'on y a trouvées, les traces de remparts et de fossés, tendraient à faire croire que cette position aurait été aussi militaire.

Les gens du pays ont toujours attribué la construction primitive d'Archies aux Templiers.

Ce monastère appartenait à l'Abbaye de Vicoigne près de Valenciennes, qui y établit une prévôté conventuelle.

Des contestations s'étant élevées entre cette Maison religieuse et le Comte de Hainaut en 1177, ce dernier, pour se venger, ravagea la terre d'Archies et causa aux Moines un dommage estimé 1.000 livres, somme alors considérable ; mais la protection du Comte de Vermandois répara bientôt ces dommages.

Il est question d'Archies dans le cartulaire de l'Abbaye du Mont Saint-Martin, en 1180, sous le nom de Nenus de Harchies.

En 1197, Gérard de St-Aubert, seigneur de Bohain, voyant cet établissement d'un mauvais œil, suscita aux moines toutes sortes de tracasseries, mais l'un des frères résolut d'y mettre un terme.

Dans ce but, il arma 14 convers qu'il avait avec lui et fit à leur tête le tour des domaines de sa maison, bien résolu à repousser la force par la force.

Le seigneur, furieux de voir de pauvres moines essayer de lui résister, fondit sur eux la lance au poing à la tête de gens armés ; mais au moment où les deux troupes allaient en venir aux mains, le moine se mit à haranguer l'ennemi et parvint à le persuader de se retirer ; l'affaire s'arrangea ensuite pacifiquement.

En effet, en 1199, Gérard de St-Aubert, reconnut n'avoir aucun droit sur Archies.

En Octobre 1292, Hugues III de Châtillon s'entendit avec le Clergé pour régler les différends survenus à l'occasion de l'exploitation de la ferme d'Archies, domaine de l'Abbaye de Vicoigne :

« Liberté de l'enceinte de la ferme, sous la protection des lois canoniques. Hugues n'a pas le droit d'y pénétrer et d'y exercer la justice réservée uniquement aux moines. Il pourra s'emparer des malfaiteurs hors de cette ferme et en faire justice, selon les coutumes de la Châtellenie de Bohain ; prendre les bestiaux en flagrant délit ; intervenir si le personnel de la ferme est insuffisant pour empêcher les « varlets » de verser le sang, de se quereller et d'être la cause de vilain fait ou de dommage.

Le devoir du Comte, comme unique protecteur, est de garder et de défendre les biens et les personnes de la ferme.

L'Abbaye aura cependant 4 gardes bien armés, assermentés devant le Châtelain de Bohain, pour surveiller convenablement, en son nom, les biens de la ferme.

Le châtelain et le prévôt durent jurer de protéger les moines et leur domesticité avec l'assentiment monacal, en vue du maintien de l'ordre.

Dans le cas où le bétail de la ferme serait trouvé en délit sur les terres du Comte de Blois, et le dommage constaté,

l'indemnité serait ainsi fixée : vache ou veau, 6 deniers, s'il y en a au moins 10, 5 sous parisis pour le fouch ; par cheval ou poutrain (poulain), 4 deniers ; pour fouch de bêtes bovines ou porcines, 2 sous parisis. S'il y en a moins de 6, 2 deniers par tête.

Le même tarif était imposé à Hugues.

Les hommes du Comté de Bohain ou de la ferme, auteurs de dommages, seront passibles d'une amende de 2 sous parisis. Les amendes seront partagées également entre l'Abbaye et Hugues.

Les habitants de Bohain auront la franchise de mouture de leurs grains à Archies.

Il ne sera apporté aucune entrave à l'exploitation du bois dépendant de cette ferme ».

En 1294, Nicolas, 6^e Abbé de Vicoigne ayant abdicqué sa dignité, se retira à Archies avec une pension de 200 livres.

Une ordonnance en Août 1305 donne obligation pour les gens de Bohain de moudre au moulin du seigneur de Bohain et non plus à celui de l'Abbé d'Archies.

Cet acte prouve qu'il y avait un moulin à Archies. En réalité un petit hameau s'était formé autour du monastère.

Vers le milieu du XIV^e siècle, Vicoigne vendit ou échangea la terre, la grange et tous les biens d'Archies au profit des Prémontrés de Vermand, qui l'ont toujours possédée depuis sous le titre de prévôté.

En 1539 on écrivait Archy-les-Bohain.

En 1576 on écrivait Archie.

En 1702, Claude Maure d'Aubigné, Evêque de Noyon, la réunit à la Cure de Bohain pour le spirituel seulement.

En 1711, on écrivait Harchy et en 1718, Archie.

En 1767 la prévôté de St-Blaise d'Archies est évaluée à 600 livres charges faites.

En 1789, la ferme tombait en ruines et fut détruite quelques années plus tard.

Elle a été vendue comme Bien National.

Elle possédait une chapelle, dans laquelle le prier de Brancourt allait dire la messe le dimanche « quand le mauvais temps n'y mettait pas obstacle ».

Aux élections aux États Généraux de 1789 dans le bailliage de St-Quentin le 6 Mars : Dumont, prier d'Archies, était représenté par Pennier, prier de Vermand, suivant procuration du 4 Mars.

Une deuxième chapelle, la Chapelle Saint-Blaise, se trouvait, d'après la tradition, sur la route de Prémont, en face du four à chaux, à côté de la place du tilleul d'Archies.

C'était un but de pèlerinage avant 1789. On s'y rendait processionnellement le jour de la Saint-Blaise.

ÉTAT-CIVIL

4 Novembre 1673 : Décès de Laurent Cuvillier qui était garde des bois au terroir d'Archies pour le compte de l'Abbé de Vermand.

12 Juillet 1707 : Baptême de Louise-Elisabeth-Charlotte, fille de Jean Bénard, fermier de Herchies et d'Elisabeth Moreau.

Parrain : Jacques Cottin, remplaçant Louis de Hourlier, procureur de l'Abbaye de Vermand.

Marraine : Charlotte Bendier, fille de Nicolas Bendier, ancien mayeur de la Ville de St-Quentin.

11 Décembre 1782 : Baptême de Marie-Joseph-Alexandrine, fille d'Alexandre René Bénard, fermier d'Archy et d'Anne-Marguerite Fouquier.

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA COMMUNE DE BOHAIN

Le 21 Pluviôse 3^e année de la République un déonmmé Bénard d'Archy a été commandé par la Municipalité de Bohain pour un convoi de St-Quentin au Catelet.

SOURCES

Dodeman, *Conférences sur la Ville de Bohain.*

Petreaux, *Notice sur la Ville de Bohain.*

Melleville, *Dictionnaire Historique du Département de l'Aisne.*

Piette, *Statistiques du Canton de Bohain.*

Colliette, *Histoire du Vermandois.*

Ouvrages qui se trouvent à la Bibliothèque Municipale de Saint-Quentin.

Février. — Communication de M. COLLART :

FÉLIX DAVIN (1807-1836)

Poète, romancier et journaliste de talent saint-quentinois de l'époque romantique, promis à la notoriété, hélas disparu à 29 ans.

Louis Félix Davin est né de parents commerçants le 24 avril 1807. Brillant élève du Collège des Bons Enfants à Saint-Quentin, il prend goût à la littérature et montre peu d'inclination pour le métier de commis en tissus qu'on exige de lui ; dès l'âge de 15 ans, il produit de petites poésies d'inspiration biblique, des élégies chantant un bel amour bientôt déçu. L'occasion d'un concours de poésie ouvert par la Société Académique en 1828 le fait s'essayer à l'épopée : *Une Vision*, long poème en six chants, célébrant la défense de sa ville natale en 1557, le fait couronner ; ce n'est pourtant pas une pleine réussite ; malgré de belles envolées, le poème manque de plan et de rythme. Il renonce au genre. En collaboration avec son ami Henri Martin il écrit un petit roman Wolfthurm et revient à